

de personnes, oubliant le froid et la neige qui avaient redoublé, ont poussé de formidables hurrahs, jusqu'au moment où Sa Majesté est remontée en traineau.

Le télégraphe vous a fait connaître la circulaire envoyée par le prince Gortschakoff, à tous les cabinets européens. Le langage du chancelier russe vis-à-vis de la Turquie, et l'annonce de la mobilisation d'une partie de l'armée vous auront fait comprendre combien la situation est grave; elle l'est d'autant plus que par sa déclaration de Moscou; le souverain lui-même s'est engagé vis-à-vis des populations russes, et la circulaire du prince Gortschakoff, ainsi que la mobilisation d'une partie de l'armée, montrent surabondamment que cet engagement sera tenu. L'empereur Alexandre après avoir combattu de toutes ses forces les tendances belliqueuses de ses sujets, et cherché en vain l'affranchissement des races chrétiennes et slaves d'Orient, par des moyens pacifiques et de concert avec les grandes puissances, est irrévocablement décidé à adopter une marche indépendante pour l'accomplissement de cette mission sainte, ainsi qu'il l'a appelé lui-même, si cette tentative pacifique et suprême de la Conférence ne réussit pas, c'est-à-dire si les propositions de la Russie ne sont pas acceptées.

Il n'est en Russie personne qui ne sache que la guerre serait immédiatement évitée, si les autres grandes puissances européennes, comprenant que l'ambition et les desirs de conquête n'existent nullement en Russie, s'entendaient plus franchement avec elle et enlevaient ainsi à la Porte, tout encouragement dans la résistance, tout espoir de secours. On ne pense pas qu'il y eût l'ombre d'une résistance de la part de cette dernière, et l'empressement avec lequel l'empereur Alexandre accepterait pour une solution pacifique, le concours des autres puissances, disqualifierait son gouvernement de tous les projets ambitieux qu'on lui prête.

Voilà ce que j'entends sans cesse répéter autour de moi depuis quelques jours, non par les Russes seulement, mais dans les cercles étrangers. Quelles seront les demandes de la Russie, pour l'affranchissement des chrétiens slaves soumis à la Porte? Voilà la grande question, puisqu'elles amèneront immédiatement la paix ou la guerre selon qu'elles seront acceptées ou repoussées. Ce serait bien audacieux que de les vouloir définir exactement tant qu'elles n'ont pas été formulées officiellement. On peut cependant assurer dès à présent, qu'elles révéleront une forme plus précise et plus déterminée, que les propositions présentées par l'Angleterre. Ces dernières, en effet, comprenant, en fait d'autonomie, le plus aussi bien que le moins, laissent trop de prise à cette discussion diplomatique, que la Russie déclare ne vouloir plus accepter parce qu'elle est stérile.

Dans les cercles les mieux informés, on croit que les demandes russes comprendront une autonomie à peu près complète des trois provinces de l'Herzégovine, de la Bosnie et de la Bulgarie. On ne pense pas cependant, que la Russie veuille l'érection de ces trois provinces en principautés, pas plus que l'érection de la Serbie en royaume entièrement indépendant de la Porte, quant au droit de suzeraineté conservé jusqu'à ce jour par cette dernière.

D'un autre côté, il n'est pas douteux que la Russie n'accordera aucune confiance aux promesses de la Porte, dans le cas où celle-ci demanderait à effectuer elle-même l'autonomie des trois provinces. Et comme ces dernières ne sauraient point, sans de grands dangers, se créer elles-mêmes cette nouvelle vie administrative et politique, on considère comme presque certain que les propositions russes demanderont en outre, que la Porte retire ses troupes de ces provinces qui devront être occupées militairement, et pendant une période de temps bien déterminée par des troupes russes. On ajoute, et cela est très-vraisemblable, que la Russie admettrait que cette occupation fût faite

par l'armée de toute autre nation de l'Europe.

BULLETIN ECONOMIQUE

La situation des affaires A ROUBAIX-TOURCOING.

Tissus. — La vente des tissus a manqué d'activité depuis quelques semaines; néanmoins notre fabrique n'est pas tout à fait dépourvue de commandes à livrer en janvier et février, sauf, de événements politiques imprévus, notre fabrique sera alimentée d'une manière convenable.

Laines brutes. — La hausse du prix des laines n'est plus boursable. Les ventes qui se font, en ce moment à Londres, confirment ce fait, et tout indique que les hauts prix se maintiendront.

Cotons bruts. — Les prix de ces matières ont haussé considérablement depuis la fin d'octobre, sans qu'on puisse en deviner les motifs, car, la récolte du coton a été abondante partout.

Soies et chappes. — Après avoir subi une hausse excessive, cette matière est peu employée, il est certain que les prix tendent à baisser aujourd'hui.

Filature de laines. — La filature de laine est mieux alimentée depuis la fin d'octobre. Les prix des laines inclinent à se relever.

Peignage. — Alimentation difficile. Toutefois, l'accord convenu entre les peigneurs consistant en la suppression du travail de nuit, a eu pour conséquence de fournir du travail au moins, pour 12 heures par jour.

Filature de coton. — Bonne situation; des commissions ont été remises à la filature, à des prix modérés, il est vrai, mais les usines sont privées d'alimentation, quant à la situation générale sans être bonne, elle n'est cependant pas mauvaise, et tout fait espérer que nous entrons dans une bonne voie.

M. Hammelratte prétend avoir réussi à opérer le lavage des laines, par le procédé suivant :

Il prépare un bain en faisant dissoudre dans 300 litres d'eau chaude 18 kil. de soude caustique de 60° à 70° Baumé, puis il y ajoute 10 kil. de résine blanche ou colophane; il fait bouillir la laine dans ce bain pendant une demi-heure; les opérations suivantes sont les mêmes que de coutume, expression, rinçage, etc. — On doit d'ailleurs opérer dans un bac en bois ou en tôle émaillée. — Les quantités indiquées doivent suffire au traitement de 2,000 kil. de laine.

(Textile manufacturier.)

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

La démission de M. Descat et de ses adjoints cause une grande sensation; elle est généralement approuvée. Depuis les élections complémentaires, la majorité du Conseil témoignait, par la plupart de ses votes, par l'attitude de ses organes autorisés, de tendances peu favorables à l'administration. Celle-ci a compris qu'il ne lui serait pas possible de continuer à gérer les affaires municipales, sans compromettre sa dignité. On ne pouvait lui demander de se faire l'humble exécuteur de décisions, contre lesquelles ses membres avaient voté, au Conseil municipal. M. Constantin Descat a saisi l'occasion qui s'est offerte, de mettre en demeure les chefs de la majorité, de prendre en main le pouvoir qui leur revient de droit. Il a bien fait et peut-être eût-il dû prendre cette décision plus tôt, après les élections du mois de mars par exemple. Mais on pouvait espérer que les nouveaux élus, conservant leur entière indépendance, n'auraient pas consenti à recevoir un mot d'ordre. Hormis, quelques honorables exceptions, il n'en a malheureusement pas été ainsi, et, à l'hostilité qu'on lui témoignait, l'administration a répondu par sa démission. Encore une fois, nous l'en louons, et nous estimons que

et fit un signe au sous-concierge qui s'empressa de lui ouvrir.

— Mon Dieu! mon Dieu! murmura Nicolas, pourvu que le reste marche aussi facilement!

La porte de l'ancien bûcher se rouvrit de nouveau et à leur tour apparurent les deux prisonnières. Au même instant passait un des principaux employés de la prison.

Les malheureuses femmes sentirent leurs jambes fléchir. Leur trouble pouvait tout compromettre.

Nicolas se précipita vers la jeune fille, s'empara cavalièrement de sa main et souleva, sans autre façon, la petite mantille d'indienne que portait habituellement la jeune Ségault;

— Allons! allons! cantinière de mon cœur, lui dit-il à haute voix et de l'air conquérant d'un caporal en bonne fortune, que je voie un peu s'il est vrai que ces jolis yeux noirs doivent rendre jaloux, comme on le prétend, notre soleil de thermidor!

Trompé par ce manège, l'employé venait de rentrer, en se moquant, à part lui, de ce Lovelace à cheveux gris.

La jeune fille n'en continuait pas moins à trembler comme une feuille.

— Ne craignez rien, mademoiselle, reprit Nicolas à voix basse et du ton le plus respectueux. Ne vous a-t-on pas prévenues que je serais là pour protéger votre sortie!

— Oh! ce n'est pas de vous que j'ai eu peur! lui dit-elle, mais au nom du ciel!

rien n'est plus correct qu'une telle attitude.

Le passage aux affaires de M. Descat et de ses adjoints, n'aura pas été sans utilité pour les intérêts publics. Des travaux importants ont été décidés, de nouvelles écoles ont été votées; plusieurs sont en construction; des projets considérables pour l'avenir de la ville sont à l'étude, et à la veille de recevoir une solution. Si l'on peut élever contre ces messieurs une critique — et pour beaucoup cette critique sera un éloge — c'est d'avoir pris trop à la lettre leur rôle de pouvoir exécutif et de n'avoir jamais consenti à peser sur les décisions des commissions investies de la confiance du Conseil. Mais était-ce bien à des libéraux qu'il appartenait de formuler un tel reproche?

Tout le monde sait que MM. Descat, Louis Watine, Scrépel-Roussel et Desfontaines, avaient accepté à contre-cœur le mandat que lui avait imposé la confiance du parti conservateur. Ils l'ont gardé tant que leur dignité personnelle l'a permis, et ils ont droit à notre reconnaissance.

Une nouvelle administration prise tout entière dans la gauche du conseil, ne tardera pas sans doute à être constituée. Elle va avoir une mission laborieuse et difficile, mais qui ne sera pas sans doute au-dessus de l'intelligence des hommes que l'on désigne. Ses actes seront jugés par nos amis sans passion, et avec l'équité que leur commandent leur caractère et leur dévouement à la ville de Roubaix.

ALFRED REBOUX.

On parle de diverses combinaisons pour la composition de la future Municipalité, mais nous croyons que rien n'est encore arrêté.

On a prononcé les noms de M. Achille Scrépel, député, et de M. Alfred Motte, pour les fonctions de maire; mais nous croyons que pour des raisons d'ordre divers, ces messieurs n'accepteraient pas cet honneur.

Nous avons reçu, hier, la visite de la Société de Gymnastique de Wazemmes. Les gymnastes lillois sont arrivés dans notre ville, fanfare en tête, vers onze heures et demie du matin, la Société de Gymnastique de Roubaix leur a fait une très-gracieuse réception elle était allée à leur rencontre à l'extrémité de la rue de Lille.

Les deux sociétés se sont réunies à l'Hôtel des Pompiers.

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés par les Amis Roubaix, à la grande messe de 9 heures, dimanche, à Notre-Dame de Roubaix: Les cloches du Monastère (Lebeure Welly); Grande fantasia sur le bombardier (Verdi); La Société Chorale de Notre-Dame chantera les parties de la messe suivantes:

Kyrie } de Bethoven.
Gloria }
Credo }
Sanctus } de Rinck.
Agnus }

Un accident qui aurait pu avoir de suites graves s'est produit avant-hier, dans la filature de N. H., au Brun-Pain.

Un ouvrier trompé par l'obscurité est tombé dans une trappe de la hauteur d'environ trois mètres. Relevé immédiatement un médecin fut appelé, lequel put constater qu'aucune fracture n'existait, et que quelques jours de repos suffiraient pour permettre à cet homme de reprendre son travail.

(Gazette de Tourcoing.)

Une capture importante a été faite le 18 novembre, par la gendarmerie de Mouscron. Depuis quelques jours deux individus aux allures suspectes parcouraient les villages voisins offrant à

qui est donc cet ami que nous avons à bénir.

— Dieu permettra peut-être que vous le sachiez un jour! répondit Nicolas. C'est tout ce que j'ai le droit de vous dire...

La jeune fille se pencha vers sa mère qui aussitôt lui remit une sorte de bijou ou or qui fut d'abord impossible à Nicolas de distinguer.

— Eh bien, dit la jeune fille, on lui glissant ce bijou dans la main, qu'il veuille bien, du moins, accepter ce gage de notre reconnaissance!... Dites-lui que ce modeste souvenir, le seul que nous puissions lui offrir maintenant, est l'affiquet de la marquise...

Nicolas n'entendit pas le nom qui venait après ce titre.

— Sortez! sortez vite! dit-il respirant à peine.

Et il lança vers la loge un regard de détresse qui fut compris. En un clin d'œil la porte s'ouvrit et se reforma.

Il était temps!

Nicolas avait tout à coup entendu ce frôlement sinistre qui annonçait l'apparition de Caracalla!... Il se retourna sans perdre contenance.

Caracalla était à deux pas, immobile, la tête en avant, ses petits yeux gris injectés de sang, dans la posture d'un tigre qui se ramasse pour se ruer sur sa proie.

— Sang et mort! s'écria-t-il écumant de rage, que fais-tu là!

Le pauvre Nicolas crut que tout était découvert!

diverses personnes des étoffes qu'ils portaient dans un sac.

Le soir du 17 novembre, on s'aperçut qu'ils plaçaient leurs marchandises dans une cachette; quoique fort tard on en prévint la gendarmerie qui passa la nuit entière en embuscade, deux autres gendarmes vinrent les relever au matin, et continuèrent la surveillance jusqu'à trois heures de l'après-midi. Enfin, désespérant de les rencontrer, les gendarmes allaient se retirer lorsqu'on vint les prévenir que les gaillards venaient d'entrer au cabaret du Baudet. Interrogés par les gendarmes, l'un avoua se nommer Emile Vandenberghe; il fut aussitôt reconnu pour un repris de justice des plus dangereux et activement recherché par la police pour vols à main armée; on trouva sur lui un long poignard. Son camarade s'appelle Emile Delbaere natif de Courtrai.

Les deux malfaiteurs ont été remis à la disposition du Parquet de Courtrai.

Décidément c'est la guerre aux moutons de M. M...! Nous disions dernièrement que des chiens s'étaient introduits dans la pâture et que beaucoup d'entre les membres du troupeau bélant avaient été dévorés. La nuit dernière quatre autres malheureux moutons ont encore été étranglés, et une certaine quantité d'autres blessés grièvement. Le jardinier cette fois a pu constater que les coupables étaient des chiens de fraudeurs, l'un d'eux était encore chargé.

La quête faite dans les églises de Dunkerque au profit des orphelins de la guerre a produit 813 fr. Cette somme a été adressée à M. Ed. Longhaye, président du Comité central de Lille.

Les anciens soldats et mobides de l'armée du Nord en 1870 apprendront avec intérêt que des messes anniversaires seront chantées le lundi 27 novembre, en l'église paroissiale de Villers-Bretonneux et dans la chapelle de N.-D. de l'Espérance, en mémoire des soldats français morts à la suite des combats des 23 et 24 novembre 1870.

Un nouveau déraillement s'est produit samedi soir, vers cinq heures, sur le réseau du Nord, près de la nouvelle gare de La Madeleine; plusieurs wagons d'un train de marchandise sont sortis de la voie et ont été renversés.

Hâtons-nous de le dire, les dégâts sont purement matériels.

Une aventure assez extraordinaire et fort désagréable, vient d'arriver à un cultivateur de nos environs, riche et célibataire. L'un de ces derniers jours, des inconnus déposèrent sous le porche de son habitation un enfant nouveau-né et détalèrent. Le beau-frère du cultivateur, qui avait vu le mouvement, s'élança à la poursuite des aventuriers, qui se composaient de deux hommes et d'une femme, et il venait de saisir celle-ci par ses vêtements lorsqu'il reçut sur la tête un vigoureux coup de gourdin qui lui fit lâcher prise et le renversa sans connaissance. Toutefois, le coup n'était pas dangereux et il put être aisément rappelé à la vie. Quant aux auteurs du délit, ils avaient pu se réfugier sur le territoire belge dont la commune de M... où se sont passés ces incidents, est voisine.

Lorsqu'on procéda à l'examen du legs singulier qui avait été opéré de la manière que nous venons de dire, on constata que l'enfant était en bonne santé, et l'on trouva sur lui un billet ainsi conçu:

« L'enfant de Marie Allard, né le 13 novembre 1876, à 1 heure de l'après-

— C'est que je l'aime, moi, cette jeune fille!... reprit l'ignoble gardien. Quel malheur!

— Oh! sois tranquille! se hâta de riposter Nicolas de l'air le plus candide, trop heureux d'en être quitte pour une scène ridicule de jalousie. On est bon camarade ou l'on n'est pas! Puisque tu l'aimes, du diable! si je voudrais te faire tort d'un seul rayonnement de ses deux yeux.

Subitement calmé par cette déclaration ampoulée, le seussible Caracalla ne voulut pas laisser ce bon camarade sous l'impression d'une pareille explosion de colère, et le prenant affectueusement par le bras, il lui fit, sans désamparer, le récit de ses peines de cœur; y intéressant récitant quel médiocre succès avaient eu jusqu'alors ses glissements les plus tendres.

Ce supplice d'un tête-à-tête avec Caracalla était d'un trop merveilleux à-propos pour que Nicolas songeât à s'en plaindre. Il avait eu si grand peur, dans le premier moment, de le voir s'élançer sur le quai pour adresser directement ses furibondes objurgations à son adoré.

Dieu merci, grâce à cette complicité involontaire de Caracalla, il était permis de supposer que les fugitives avaient eu tout le temps de trouver un asile. Seulement, Nicolas regretta de ne pas leur avoir donné l'adresse des Tourneuf, ce qui eût permis de les retrouver. Il commençait à se rendre-compte de ce vif intérêt qu'elles avaient inspiré à son jeune maître... Lui-même était tout ému; et,

midi, est bien portant et n'est pas baptisé. — Signé: « A. Du Bois, sage-femme. »

« Lesdang, 15 novembre. »

On comprend aisément l'embarras de la personne à qui la demoiselle Allard fait de pareils cadeaux. Quel parti prendre? Se trouver père du jour au lendemain d'un bébé inconnu n'a rien de particulièrement réjouissant, et d'un autre côté, peut-on laisser mourir de faim et de misère un pauvre petit être abandonné? Alternative cruelle. Le cultivateur en a référé au parquet qui ne peut rien; il va maintenant s'adresser, dit-on, à la justice belge, qui ne pourra peut-être pas davantage. Alors? (ECHO).

On attend à Calais le président d'un club de vélocipédistes anglais, M. Shultieworth, qui achève d'exécuter en ce moment un tour de force extraordinaire.

Vendredi, il a passé à Berlin, venant de Saint-Petersbourg et se rendant à Calais, toujours en vélocipède. Sa vitesse ordinaire est celle d'un train de marchandises.

Tribunal correctionnel de Lille. — Un meunier de Bapaume, le sieur C. Steene, avait constitué pour son représentant à Lille le sieur B..., marchand boulanger, qui plaçait les farines de son commettant, en touchant le montant, et était chargé de l'envoi des fonds et valeurs qui lui étaient donnés en paiement. M. Steene ne tarda pas à s'apercevoir que son mandataire n'était pas assez sérieux pour soigner les importants intérêts qui lui étaient confiés: les rentrées se faisaient mal et en billets qui échappaient rarement au protêt, si bien que M. Steene provoqua un règlement de compte. C'est là que R... s'embarrassa; il balbutia quelques excuses, promit beaucoup, tint peu, et, pour se distraire à une explication décisive sur un déficit de plusieurs milliers de francs, prit le parti de fuir. A force de recherches on parvint toutefois à apprendre que B... faisait de temps en temps des apparitions à Lille, mais en ayant soin de changer constamment de débarcadere. Il n'en fallut pas davantage pour qu'un beau jour la police l'appréhendât et l'écrouât dans la maison d'arrêt. Devant le tribunal, B... qui se soustrayait si ardemment à une explication, est abondant en excuses et en renseignements contradictoires avec la prévention. — Un an de prison.

Pour la chronique locale, G. Baudouin

HAZEBROUCK. — L'Indicateur annonce que la Compagnie belge des Bassins houillers vient de prendre une décision qui recevra le meilleur accueil dans toutes les localités desservies par la ligne de Poporinghe à Hazebrouck.

A partir du 1er décembre prochain: trois trains partiront d'Hazebrouck à 8 h. 25 du matin, 4 h. et 8 h. 25 du soir. De Poporinghe, 6 h. 53, 12 h. 25 et 7 h. 10.

Le tribunal correctionnel vient de condamner P. Facon, ex-cantonnier à Baillou, à un mois de prison et 110 fr. d'amende, pour avoir, en juillet 1876, fait par écrit au préfet du Nord, officier de police administrative, une demande calomnieuse contre le sieur Weber, conducteur des ponts et chaussées, et le sieur Mylaert, chef cantonnier à Baillou.

On écrit du Cateau que la brigade de gendarmerie vient de faire une importante capture.

Le mois dernier, une attaque nocturne avait été constatée. Un ouvrier revenant le samedi soir de son travail avec le produit de sa semaine, avait été arrêté, frappé et dépouillé par l'agresseur qui avait pris la fuite; mais il avait été reconnu par A. Fromentin, ouvrier peintre, âgé de 41 ans, malfaiteur des plus dangereux, redouté au Cateau et dans les environs.

Il s'était réfugié en Belgique.

Avant-hier, il eut l'audace de revenir. Bien qu'il n'y fût resté qu'un moment, les gendarmes eurent vent de sa présence. Ils se mirent aussitôt en campagne, parcourant les villages voisins, notamment celui de Forest, situé à proximité du bois l'évêque qui touche à la Belgique, se doutant bien que si Fromentin gagnait ce bois, il leur échapperait.

Grâce à leur intelligence et à leur activité, ils ne tardèrent pas à voir arriver à travers

bien qu'il n'eût fait qu'entrevoir cette jeune fille, ce souvenir était déjà pour lui comme une force mystérieuse. Il savait avec quelle ferveur elle allait prier pour cet ami inconnu, et il lui semblait que sous la protection de ces prières, les efforts qu'il restait à tenter, pour sauver Henri de Vareilles, ne pouvaient manquer de réussir.

XI

Il avait été convenu que, si on parvenait à délivrer les deux prisonnières, Nicolas s'empresseait d'en informer son cher détenu du n° 15. D'après le plan concerté, c'était vers huit heures du matin que cette évadition devait avoir eu lieu. Cependant deux heures avaient déjà sonné à l'horloge du palais et Henri était encore sans nouvelles! Il se torturait l'esprit à chercher l'explication de ce retard effrayant... Au moment où la demiesonnette, il crut entendre marcher au bout du corridor. Il se précipita vers la porte, prête à l'ouvrir... Ce n'était pas Nicolas!... Il l'eût reconnu tout de suite à ce palbruyant et fortement marqué par lequel l'excellent homme avait eu soin d'annoncer, chaque fois, son arrivée... C'était, sans aucun doute, quelque autre gardien. Henri remarqua qu'il s'arrêtait à la porte de la cellule voisine... Il entendit cette porte s'ouvrir, puis se reforma immédiatement, et en regardant le corridor le gardien n'était pas seul... Il était probablement venu chercher le malheureux voisin pour qu'il répondît à l'appel des condamnés... Henri pria pour

champs celui qu'il voulait prendre, et il allait entrer dans le bois quand deux gendarmes se sont précipités sur lui et l'ont arrêté. Cette capture fait le plus grand honneur à ces fidèles agents de l'autorité et rend un grand service aux populations que l'attaque nocturne à main armée, commise par Fromentin, avait épouvantées.

Etat-Civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES 17 novembre.
Julien Lohru, rue des 2 Ponts, 20.
Désiré Bauwens, sentier du Ballon. — Pierre Allemesch, rue des Arts, 86.
Du 18. — Victor Loubier, rue St-Jean, 13. — Léopold Dubus, rue de Lille, cour Deltre, 9. — Zélie Delapise, rue de la Croix. — Augustin Debacquer, rue de l'Épave, 35. — Alina Derivque, rue St-Joseph, 18. — Maria Debie, rue des Longues-Haies, cour Verkindens. — Jeanne Davillier, rue de la Basses-Masure, 40. — Louis Parquet, au Petit-Beaumont.

Marie Duthoit, rue de Châteaux, 39.
DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 17 novembre.
Maria Vandekerckhove, veuve de Des Filatures, cour Cornille, Edouard Lequindre, 2 ans, rue de Lannoy 41. — Masse présenté sans vie, au Foutonoy, fort Fraser, 118. — Alice Cloaque, 46 ans, sans profession, rue du Havre, 3. — Charles Honoré, 30 ans, fleur, rue Duffot, 12.

Du 18. — Edouard Vandercruyssen, 52 jours, rue des Longues-Haies, cour Gros, 17. — Henriette Heurleux, 3 mois, au Cul du Four. — Jean-Baptiste Vanmieghem, 4 mois, rue des Longues-Haies, cour Capart, 2. — Sophie Dorja, 41 ans, ménagère, rue d'Archimède, 21. — Jean-Baptiste Delbrou, 4 ans, rue de Campagne, 93. — Palmyre Bort, 25 jours, rue des 2 Ponts, 97. — Sophie Vandycok, 66 ans, ménagère, rue des Vélocipédes.

CONVOIS FUNÉBRES ET OBITS

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 21 novembre 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame AUGUSTINE DURIEZ décédée à Roubaix, le 21 novembre 1875, dans sa soixante-cinquième année, et de Monsieur LOUIS BARTO, décédé à Roubaix, le 9 janvier 1864, dans sa quarante-troisième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église du Saint-Sépulchre, à Roubaix, le mercredi 22 novembre 1876, à 8 h. 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE DESSUSLEMOUITIER, décédé à Roubaix, le 23 septembre 1899, âgé de 63 ans.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en ladite église, le même jour, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame MARIE-LOUISE DESSUSLEMOUITIER, épouse de Monsieur FÉLIX DEUWILLE, décédée à Roubaix, le 10 novembre 1875, à l'âge de 29 ans et 10 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mercredi 22 novembre 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JEAN-BAPTISTE DELPORTE, âgé de 63 ans. — Dame MARIE BARENNE, décédée à Roubaix, le 23 novembre 1875, dans sa 64^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Le cabinet de M. ROBERT, avocat, agréé près le tribunal de commerce de Tourcoing, est situé rue de Lille, 46.

Cour d'Appels du Nord

Présidence de M. le conseiller Lafebvre du Frey.
M. Em. Jorant, procureur général, occupe le siège du ministère public.

Audience du 18 Novembre 1876.

AFFAIRE YDEN. — LE CRIME DE BORRE. ASSASSINAT. — INGENDRY ET TENTATIVE D'ASSASSINAT.

Le jury s'est retiré très tard dans la salle des délibérations. Il en rapporte un verdict affirmatif sur toutes les questions, sans admettre de circonstances atténuantes.

En conséquence, Yden est condamné à la peine de mort.

Ministère public: M. MORLILLOT substitut du procureur général.

Audience du 17 novembre.

Attentats à la pudeur avec violence. (Huis-clos.)

Les accusés sont les nommés Adrien-Antoine Héning, journaliste, né à Liège, âgé de 24 ans, et Léon-Ferdinand Joseph Barillon, né à Bergues, âgé de 20 ans, ouvrier tailleur, demeurant à Lille.

pauvre frère inconnu qui allait le précéder peut-être de quelques heures seulement!

Mais si c'était le moment de l'appel des condamnés, c'était aussi, d'après ce qu'avait appris Nicolas, l'heure choisie par Fouquier-Tinville pour procéder à l'interrogatoire des deux prisonnières?... Il les avait donc déjà sous son cruel et cynique regard, la pauvre mère et la pauvre enfant, si on n'avait pu réussir à les sauver!...

A cette pensée, le malheureux Henri fut pris d'un tremblement convulsif. Peut-être n'avait-il fait qu'aggraver leur position... Peut-être, sans lui, Fouquier-Tinville se fût-il vu dans l'impossibilité de conclure à la mort!...

Il se demandait avec terreur s'il n'avait pas aussi à se reprocher la perte de Nicolas...

Désespéré, anéanti, il se laissa tomber sur le tas de paille. Le lugubre silence du corridor fut de nouveau troublé. Quelqu'un arrivait... Henri se leva pour écouter... Mais, cette fois non plus, ce n'était pas Nicolas!... La personne qui s'avancait maintenant ne cessait de répéter, sans qu'il fût possible de saisir à l'adresse de la porte s'ouvrit et, à sa grande stupeur, Henri se vit en face de Caracalla!

(A suivre)